

FICHE RÉCAPITULATIVE SUR LA PRORATISATION DES 108 HEURES

SE-Unsa AISNE - 16 rue de la comédie 02 100 SAINT-QUENTIN - tél. 03 23 08 38 85 - <http://sections.se-unsa.org/02> - 02@se-unsa.org

POUR UN TEMPS COMPLET	à 50%	à 75%	à 80%
36 heures APC	18 h	27 h	28 h 45
24 heures pour l'organisation des APC	12 h	18 h	19 h 15
24 heures travaux en équipe, aux relations et réunions avec les parents, élaboration PPS...	12 h	18 h	19 h 15
6 heures conseils d'école	3 h	4h30	5 h
18 heures d'animation et de formation continue (dont 9 heures possibles à distance)	9 h	14 h	15 h

Il est de coutume d'assister à l'ensemble des heures des conseils d'école. De même, il est bienvenu de ne pas quitter une réunion ou une animation pédagogique alors que celles-ci ne sont pas terminées.

Mon choix
c'est l'Unsa !

Se-Unsa Aisne
16 rue de la comédie 02 100 Saint-Quentin
03 23 08 38 85 - 02@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org>

SYNDICAT
des enseignants
de l'Unsa